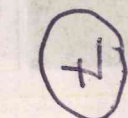


# Annonces classées

63



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture du Puy-de-Dôme

COMMUNE DE LAPEYROUSE (63700)

## AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

INSTALLATIONS CLASSÉES  
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT

Le CAEC DES MANIFAUDS a formulé une demande d'enregistrement au titre de la réglementation applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement, (rubrique n° 2102-20 de nomenclature) concernant l'extension d'un élevage de porcs passant de 432 à 1644 emplacements de porcs à l'élevage. Cet élevage est implanté au lieu-dit "Les Bourges" sur le territoire de la commune de Lapeyrouse (63700). Cette demande d'enregistrement sera soumise à une consultation du public d'une durée de quatre semaines, du lundi 8 juillet 2019 au lundi 5 août 2019 inclus en mairie de Lapeyrouse.

Pendant ce délai, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier en mairie de Lapeyrouse, aux jours et heures d'ouverture au public :

- Les lundis, mardis, jeudis de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.
- Les mercredis, vendredis, samedis de 8 h 30 à 12 heures.

Le dossier est également consultable sur le site internet de la Préfecture du Puy-de-Dôme : <http://www.Puy-de-Dome.gouv.fr> (rubrique : politiques publiques, environnement, installations classées pour la protection de l'environnement, dossiers en cours d'instruction, enregistrement).

Sur le site internet de la préfecture de l'Ailier : [www.alier.gouv.fr](http://www.alier.gouv.fr) (Rubriques : publications, enquêtes publiques, enregistrement).

Les observations formulées devront être consignées sur le registre ouvert à cet effet à la mairie de Lapeyrouse.

- Elles pourront également être adressées :  
- Par courrier au préfet, Préfecture du Puy-de-Dôme, direction des collectivités territoriales et de l'environnement, bureau de l'environnement, 18, boulevard Desoux, 63000 Clermont-Ferrand
- Par courrier électronique : [pref-procedure-enregistrement@puy-de-dome.gouv.fr](mailto:pref-procedure-enregistrement@puy-de-dome.gouv.fr)

Ces démarches devront être effectuées avant la fin du délai de consultation du public.

Le présent avis sera affiché deux semaines au moins avant l'ouverture de la consultation du public et pendant toute la durée de celle-ci, en mairie de Lapeyrouse (commune d'implantation et impactée par le plan d'aplanissement de Lapeyrouse (commune de Puy-de-Dôme, Echassières et Louroux-de-Bois) pour le département du Puy-de-Dôme, Echassières et Louroux-de-Bois) (communes comprises dans le royaume d'alignement de 1 km) et Vernasse (commune impactée par le plan d'aplanissement) pour le département de l'Ailier. L'alignement sera également effectué par l'exploitant sur le site.

L'autorité compétente pour statuer sur la demande d'enregistrement est le Préfet du Puy-de-Dôme.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions générales éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013 relatif au régime de l'enregistrement pour la rubrique n° 2102 ou par un arrêté de refus.

645547

Toute personne pourra en prendre connaissance les jours et heures indiqués d'ouverture de la mairie ou public :

- lundi, mercredi et vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures ;
- mardi et jeudi, de 9 heures à 12 heures.

Pendant le délai d'enquête, les observations éventuelles pourront être consignées directement sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le commissaire enquêteur sera présent pour recevoir les personnes qui le commissionnent à formuler :

- mardi 9 juillet 2019, de 8 h 30 à 11 h 30 ;
- mercredi 24 juillet 2019, de 14 heures à 17 heures.

637005



## RÉSULTAT DE MARCHÉ

SERVICES

Nom et adresse de l'adjudicataire : CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME, 24, rue Saint-Esprit, 63003 Clermont-Ferrand cedex 1.

Objet du marché : transport scolaire et social adapté.

Mode de passation : procédure adaptée ouverte.

L'avis d'attribution peut être consulté dans son intégralité sur le site du JOUE sous la référence « 2019/S15-262927 ».

Date d'envoi du présent avis : le 19 juin 2019.

642427

## VIE DES SOCIÉTÉS

3 R SERVICES

EURL au capital de 10.000 €

Siège social : 40, route de Moissat, 63910 Bouzel

RCS Clermont-Ferrand 494.082.904

Par décision en date du 6 juin 2019, l'associé unique a décidé d'approuver les comptes de liquidation, de donner quibus son liquidateur pour sa gestion, de le décharger de son mandat et de constater la clôture de liquidation.

642436

## ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

COMMUNE D'ÉCHASSIÈRES-D'ENTRAIGUES

## AVIS D'ENQUÊTE

Le maire de la commune d'Échassières-d'Entraugues, à l'honneur d'informer les habitants que, conformément à l'arrêté municipal en date du 10 mai 2019, une enquête est ouverte sur le projet de modification parcelaire, provenant du domaine public communal, s/s au village de Bogon. Le projet ci-dessus visé, avec les pièces à l'appui, sera déposé à la mairie pendant quinze (15) jours, du mardi 9 juillet 2019 au mercredi 24 juillet 2019 inclus.

Besoin de déménager ?  
Retrouvez toutes nos annonces sur  
[centrelmmo.com](http://centrelmmo.com)

642457

UN SERVICE 100 % GRATUIT

NOTRE-TERRITOIRE.COM

SOYEZ LE 1<sup>ER</sup> INFORMÉ DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT  
PRÈS DE CHEZ VOUS OU N'IMPORTE OÙ EN FRANCE!



Le site qui rassemble tous les avis d'enquêtes publiques.

Pdd

## Ivergne Habitat

Groupe ActionLogement

16, boulevard Charles-de-Gaulle, BP 70236  
63008 Clermont-Ferrand cedex 1  
Tél. 04.73.17.00.00 - Fax 04.73.17.00.99

## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1. le bureau d'études HABITAT, 16, boulevard Charles-de-Gaulle, BP 70236, 63008 Clermont-Ferrand cedex 1, 317 00 31 (Hemid DALBERG),

re d'œuvre : AQUALIA ARCHITECTURE, 30, rue Drelon, 63000 Clermont-Ferrand.

1.1 : la société AUVERGNE HABITAT lance une consultation pour la réalisation de 12 logements sociaux, lot n° 20, dans le lotissement « Les 5-de-Journel » à Volvic (63330).

Échelle de passation des marchés : les marchés seront passés selon le mode n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret d'application n° 350 du 25 mars 2016 dans le cadre d'une procédure adaptée.

La date de l'arrêté n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, la transmission de votre offre par voie électronique obligatoire. Une offre reçue par papier sera considérée comme irrégulière.

Objet et mode de la consultation : l'opération comprend une transaction portant sur l'objet d'un marché forfaitaire décomposé en lots :

- 9.1 : terrassements généraux ;
- 9.3 : VRD ;
- 9.4 : gros œuvre ;
- 9.5 : enduits extérieurs ;
- 9.6 : électricité ;
- 9.8 : charpente ;
- 9.10 : couverture zinguerie ;
- 9.12 : traitement des toitures ;
- 9.13 : menuiseries extérieures PVC ;
- 9.14 : menuiseries intérieures ;
- 9.15 : serrurerie ;
- 9.16 : finition plâtrerie ;
- 9.19 : sols collés ;
- 9.20 : carrelage ;
- 9.22 : plomberie, sanitaire, VMC ;
- 9.23 : chauffage gaz ;
- 9.24 : électricité ;
- 9.28 : espaces verts.

Le candidat peut présenter une ou plusieurs offres correspondant à plusieurs lots pour lesquels il possède la ou les qualifications techniques nécessaires.

Le chaque entreprise devra porter sur l'ensemble des travaux un ou moins un lot.

Une offre incomplète sera éliminée.

Dossier de consultation des entreprises : le dossier de consultation est disponible et téléchargeable gratuitement sur le profil acheteur : <http://www.chauffage-habitat.fr>

Transmission des candidatures et des offres par voie électronique est possible sur le profil acheteur : <http://www.chauffage-habitat.fr>

Date limite de réception des offres : le 17 juillet 2019, à 16 heures.

Date d'envoi à la publication : le 18 juin 2019.

Renseignements complémentaires : tous renseignements pourront être demandés auprès du service travaux neufs de AUVERGNE HABITAT, Hemid DALBERG (tél. 04.73.17.00.31), [h.dalberg@auvergne-habitat.fr](mailto:h.dalberg@auvergne-habitat.fr)

647394

## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Maire d'ouvrage : SINGE DE SAINT-SAUVES D'AUVERGNE (63950).

Procédure de passation : adoptée suivant l'article L. 2113-10 et 2113-11, L. 2123-1 et R. 2123-1 du Code de la commande publique.

Objet et lieu de la consultation : exécution de travaux relatifs à l'amélioration de la desserte forestière sur la commune de Saint-Sauves d'auvergne.

Structure du marché : marché ponctuel simple à prix unitaire avec composition quantitative et estimative.

Date prévisionnelle de démarrage des travaux : janvier 2020.

Critères de sélection des candidatures :

garanties et capacités techniques et financières ;  
capacités professionnelles et qualifications.

Modalités d'obtention du dossier de consultation : à télécharger gratuitement sur la plate-forme à compter du 18 juin 2019 ;  
<https://ogeefi.achivpublic.com>

Date limite de réception des offres : le 19 juillet 2019, avant 12 heures.

Critères de jugement :

prix des prestations ;  
valeur technique (moyens humains et matériel, techniques, planning d'exécution) au regard des éléments du mémoire technique vu.

Renseignements : Office national des Forêts, Agence Montagnes d'Auvergne, Eric DELBE, 06 14 94 03 24, [eric.delbe@onf.fr](mailto:eric.delbe@onf.fr)

647394